



SE-UNSA Académie de REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS

03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsas.org

<http://sections.se-unsas.org/reims/>



Les Enseignants de l'UNSA

FLASH SE-UNSA du 4 février 2009

PLP

Au sommaire :

- Mesures de carte scolaire
- CTPA
- Grève interprofessionnelle du 29 janvier
- Elections à la Commission Consultative Paritaire pour les enseignants non titulaires

1/ Mesures de carte scolaire

Dans notre académie, c'est 225 postes qui vont être supprimés dans le second degré dont 28 postes dans les LP. (différence entre les suppressions et les ouvertures ou transformations de divisions...)

Vous trouverez, en pièce jointe, l'évolution des structures des LP dans les quatre départements de l'académie.

2/ Comité Technique Paritaire Académique du 29 janvier 2009

Déclaration UNSA-Education au Comité Technique Paritaire Académique.(extraits)

Nous venons d'apprendre la répercussion importante sur notre académie du nombre de postes supprimés par le ministère de l'Education nationale dans le cadre du budget 2009.

Ce dernier, sans concertation aucune avec les organisations syndicales, a décidé unilatéralement la suppression de 13500 postes et ceci après une première vague de 11.500 emplois l'année dernière. Le bilan est dramatiquement lourd dans notre académie qui est l'une des plus touchées.

Comment est-il concevable d'imaginer un seul instant que les conséquences de cette politique budgétaire n'hypothéqueront pas un peu plus l'avenir de nos enfants. La suppression de 225 postes dans le second degré (et de 94 postes dans les écoles) accentuera de façon durable les difficultés scolaires.

Nous constatons d'ores et déjà certaines conséquences graves de cette politique d'austérité excessive :

- Le non remplacement des professeurs absents devient, hélas, de plus en plus courant. Il devient fréquent de voir certains collègues enseigner dans une matière où ils n'ont pas vocation à le faire. Le fonctionnement à flux tendu du personnel TZR trouve ici ses limites.
- Par ailleurs, les effectifs dans certaines classes sont importants et ne permettent pas d'assurer un suivi pédagogique de qualité.

Le gouvernement actuel n'a pas hésité à lever les fonds nécessaires pour venir en aide aux banques dans le but d'une relance rapide de l'économie. L'éducation de nos enfants ne mérite-t-elle pas aussi des efforts ?

Un homme célèbre disait : « Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. »

Nous pensons qu'en tant qu'organisation syndicale responsable et soucieuse de l'intérêt général, que le sacrifice de l'éducation sur l'autel d'économie budgétaires est une grave erreur dont les répercussions à terme seront désastreuses.

Le SE-UNSA s'opposera au démantèlement progressif de notre système éducatif.

Un grand pays comme le nôtre se doit d'assurer à ses enfants un enseignement de qualité, seul rempart contre le chômage et l'exclusion dans un monde aux contours de plus en plus incertains.

Réponse du Recteur.

En réponse à une motion d'UNSA-Education sur le LP de Sézanne, le Recteur indique être conscient des difficultés et qu'il verra ce qui peut être fait.

En réponse aux questions posées dans les déclarations, le Recteur explique que **notre nombre de suppressions de postes nous est imposé par le Ministère.**

- Sur les lycées professionnels qui seraient moins touchés par des fermetures que les LEGT, il indique qu'étant donné qu'un élève sur deux de l'académie va en LP, il est normal que ces derniers soient traités de façon particulière.
- La réforme du bac professionnel en trois ans est une chance pour notre académie ; à ceci s'ajoutera un accompagnement pédagogique des élèves.
- Une Grande Ecole des Métiers serait créée à Troyes et des contacts sont pris avec un IUT pour accueillir plus largement les élèves titulaires d'un bac pro.
- Tous ces éléments conjoncturels font que les LP sont un peu « privilégiés ».

3/ Grève interprofessionnelle du 29 janvier.

La grève du 29 janvier 2009 a été suivie massivement dans la région Champagne Ardenne. De très nombreux militants de l'UNSA étaient présents dans les différents cortèges en Champagne Ardenne.

10.000 manifestants à Reims, 5000 à Troyes, 4000 à Charleville-Mézières, 2500 à Châlons en Champagne, 2500 à Chaumont, 1500 à Epernay, 1300 à Saint-Dizier, 700 à Vitry le François, 500 à Sézanne...

Au plan national, c'est près de 2 millions et demi de personnes qui ont demandé entre autres choses une augmentation significative de leur pouvoir d'achat.

4/ Elections à la Commission Consultative Paritaire compétente pour les enseignants non titulaires.

Le SE-UNSA, comme 6 autres syndicats, se présentaient aux élections à la Commission Consultative Paritaire compétente pour les enseignants non titulaires. 3 sièges étaient à pourvoir.

Seul le SE-UNSA (comme le Sgen et le Snes) a obtenu un siège...

Pour info, le SE-UNSA a également obtenu 1 siège à la Commission Consultative Paritaire compétente pour les agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves.

Les infos pratiques, l'actualité sur : → <http://sections.se-unsa.org/reims/>
→ www.se-unsa.org

N'hésitez pas à transférer ces informations par voie électronique à vos collègues

Jean-Michel ALAVOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré 06.88.30.23.74

Patrice BARTHELEMY, Secrétaire académique en charge des PLP, élu à la CAPA des PLP 06.72.97.81.46

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.